PROJET PORTALIS Guide de connexion du portail du justiciable



MINISTÈRE DE LA JUSTICE







Se connecter à son espace via FranceConnect

8

En fonction du compte que vous avez choisi, rentrez les identifiants les champs dans correspondants.

Par exemple, avec Ameli, il s'agit de champs remplir les Mon numéro de ~~ sécurité sociale » et « Mon code », puis cliquer Me sur ~ connecter ».

La page suivante est la page d'accueil du portail justiciable du qui permet de vérifier votre identité.

Après vérification, s'il s'agit bien de vous, cliquez sur « Continuer sur Ministère de la justice » afin de pouvoir accéder à votre espace du portail du justiciable.

p.4





Votre dossier a été ajouté et l'affaire a été rattachée à l'espace personnel. Pour accéder au détail de cette affaire, il suffit de cliquer sur « Détail ». Pour information, une fois le dossier ajouté, il apparaîtra directement sur votre espace lors de personnel la prochaine connexion.

Vous avez perdu votre numéro d'identification ?

Le numéro d'identification qui vous a été transmis par mail est obligatoire pour accéder à votre affaire. Si vous l'avez oublié ou veuillez perdu, vous rapprocher de l'accueil du tribunal saisi de votre affaire pour l'obtenir à nouveau.